

Marché à Procédure Adaptée
(MAPA 1/2024)

DEMANDE DE DEVIS
Acquisition d'un véhicule de service utilitaire

Date limite de remise des offres :
le 01 juillet 2024, à 12 h 00 heure (locale
Réunion)

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Lycée Professionnel Victor Schoelcher - Avenue du Père René PAYET - ZAC Avenir BP
36 - 97899 Saint Louis Cedex 01

Correspondant :

M le Proviseur, Lycée Professionnel Victor Schoelcher - Avenue du Père René PAYET -
ZAC Avenir BP 36 - 97899 Saint Louis Cedex 01

Objet du marché : **MAPA « achat d'un véhicule utilitaire de service »**

Tel : 0262 91 95 95 télécopieur : 0262 26 17 79 courriel : ce.9740020d@ac-reunion.fr

*La date limite de réception des offres est fixée au 01 juillet 2024 à 12 heures heure locale
Réunion.*

*Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des
offres.*

Le présent cahier des charges (règlement et annexes) comporte 6 pages numérotées de 1 à 6

MAPA 2024 / DEMANDE DE DEVIS VEHICULE DE SERVICE UTILITAIRE

I. CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES (CAP)

Article 1.1 : définition des prestations

Caractéristiques principales :

Il s'agit d'un véhicule neuf :

LOT 1 unique : Un véhicule de service utilitaire permettant le transport de matériels et de mobiliers.

Places assises	2 - 3
Motorisation	Essence ou diesel
Puissance	
Emission CO2 (g/km)	Inférieure ou égale à 130g
Boîte de vitesse	manuelle
Kilométrage	Neuf (0 Kms)
Finitions	Direction assistée Lève-vitre électrique à l'avant Verrouillage centralisé Climatisation Couleur blanche de préférence Porte latérale coulissante

Article 1.2 : forme du MAPA

Le présent marché est un marché à procédure adaptée, en application du chapitre III du Code de la Commande Publique (articles L2123-1 ; R2123-1 ; R2123-5).

C'est un marché de fourniture qui concerne l'achat d'un véhicule de service utilitaire voir définition des prestations ci-dessus.

Article 1.3 : Décomposition des prestations

L'offre comprendra:

- tous les frais d'immatriculation (dont plaques d'immatriculation) et de mise en service (dont la livraison)
- le plein du véhicule
- la fourniture : triangle et gilet, éthylotest, boîte d'ampoules, roue de secours
- le manuel d'entretien et de fonctionnement du véhicule
- la formation des agents utilisateurs, détail des fonctionnalités et la maintenance des équipements.
- la garantie pièces et main d'œuvre d'un an minimum à partir de la date de réception.

Le fournisseur pourra proposer des modifications ou variantes techniques qui correspondent toutefois aux besoins et objectifs de l'établissement. Les propositions rajoutées par le fournisseur seront mises en évidence et chiffrées

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 1^{er} septembre 2024.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

le marché pourra être attribué à un titulaire ou à un groupement.

Article 1.4 : Type de prix

Les prestations sont traitées à prix unitaires ttc, en euros. Les prix sont fermes, et réputés complets. Ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, ou autres frappant obligatoirement la prestation. Le prix comprend la livraison.

Article 1.5 : Durée du MAPA

Le marché commence à la date de l'accusé réception de sa notification.

Article 1.6 : Modalités de livraison

Le délai de livraison ne peut excéder 2 mois à compter de la date de réception de la lettre de notification du marché. Livraison souhaitée à compter du 01 septembre 2024.

La date de livraison et un créneau horaire devront être définis en concertation avec l'établissement au minimum 48 h avant ladite livraison.

A la réception, en présence du fournisseur ou de son représentant, le véhicule fera l'objet d'un contrôle de la part du lycée, au moyen du bon de livraison numéroté, mentionnant :

- Le nom du titulaire du marché et son adresse ;
- La date de livraison ;
- La référence au bon de commande et au marché ;
- La dénomination exacte du véhicule livré ;
- La présence des options et équipements dans le bon de commande ;
- Le prix unitaire.

Le véhicule ne devra avoir subi aucun dommage lors du transport, du déchargement ou de sa livraison. Le véhicule endommagé sera repris immédiatement par le titulaire.

Les réserves portant sur l'état apparent du véhicule sont immédiatement portés sur le bon de livraison.

En cas de non-conformité entre le véhicule livré et le bon de livraison, ce dernier sera rectifié ; cette rectification comportera la signature des deux parties, sans que cela ne préjuge de la décision d'un échange ultérieur.

Les frais de port du véhicule livré seront à la charge du titulaire pour la commande initiale, et les compléments éventuels, y compris en service après-vente

Le véhicule reconnu défectueux ou non conforme à la commande sera repris par le titulaire du marché à ses frais et selon les moyens de son choix.

La livraison se fera à l'adresse du lycée Professionnel Victor Schoelcher - Avenue du Pere René PAYET - ZAC Avenir - BP 36 97899 St Louis Cedex 01. Toutefois, le lycée accepte la livraison en concession, dans la limite d'un rayon de 60 km.

Article 1.7 : Modalité de règlement :

Le paiement du véhicule visé par le présent marché sera effectué après livraison, par mandat administratif, sous 30 jours à compter de la date de réception de la facture déposée dans Chorus Pro, et par virement sur le compte du titulaire (le titulaire du marché produira à cet effet un RIB complet avec IBAN et BIC).

II. REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

Article 2.1 : Personne à contacter

Monsieur François RIVIERE, Proviseur : 0262 91 95 95 - GSM 0692 83 44 16
Mail : ce.9740020d@ac-reunion.fr

Article 2.2 : Justificatifs et documents à produire :

Le candidat devra obligatoirement présenter des compétences en vente automobiles, en service après- vente automobile (mécanique générale agréée à la marque vendue).

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Devis chiffré prix TTC du véhicule arrêté en Euros.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : une notice précisant les caractéristiques de la garantie technique liés à l'achat (durée, conditions...) et les caractéristiques techniques du véhicule.

Article 2.3 : Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 points;
- valeur technique (dont garanties) : 40 points soit;
 - ✓ émission de CO2/km : 10 points
 - ✓ volume de chargement : 30 points

Article 2.4: Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- par transmission électronique email du proviseur : ce.9740020d@ac-reunion.fr
- par dépôt au lycée Professionnel Victor Schoelcher adresse : Avenue du Pere PAYET - ZAC Avenir - BP 36 97899 Saint Louis Cedex 01.

Horaires d'ouverture du lycée : du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 - 13 h30 à 16h30

Date d'envoi du présent avis à la publication sur le site du lycée : 18/06/2024

Lycée Professionnel Victor Schoelcher
Avenue de Père René Payet
ZAC Avenir - BP 36
97899 Saint-Louis Cedex 01
Tél : 0262 91 95 95 - Fax : 0262 26 17 79

